



Le meilleur du « private equity » dans les contrats Gaipare



Le contrat Gaipare Selectissimo proposait déjà l'un des meilleurs fonds en euros du marché, de l'immobilier, une large gamme de produits financiers. Il dispose désormais d'un support de « private equity » (encore appelé « capital investissement) géré par une société reconnue pour son expertise, Idinvest.

Qu'est-ce que le « private equity » ?

L'argent est investi dans un fonds dédié pour une durée variable allant de cinq à dix ans afin d'accompagner le développement d'entreprises (« capital développement »), de financer la transmission (« Leverage Buy Out » LBO), de faciliter l'innovation (« capital risque »), de consentir des prêts (« Fonds de Dette Privée ») ou de redresser des entreprises en difficulté (« capital retournement »).

Le Fonds de Dette Privée se développent rapidement depuis quelques années. Ils visent à se substituer aux marchés financiers pour les grandes entreprises et aux concours bancaires pour les entreprises de taille intermédiaire en offrant une solution souple et rapide pour financer les investissements. La dette privée est souvent compartimentée en fonction du risque encouru (senior, junior, mezzanine).

Les parts du fonds d'investissement ne sont pas négociables sur un marché organisé. En contrepartie de cette illiquidité, la performance est en moyenne meilleure que celle pouvant être obtenue sur les marchés financiers.

Quelle est la solution proposée par Allianz en matière de « private equity » ?

Le fonds d'investissement qui vous est proposé dans votre contrat Gaipare est le **FCPR Idinvest Private Value Europe 3**. Il a pour objectif de financer les opérations de transmission ou de croissance d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) non cotées sur un marché réglementé, principalement situées en Europe et dans l'OCDE.

Il prévoit pour cela d'allouer 60 % des sommes collectées à de la dette privée et 40 % à du capital investissement.

Pour la partie « dette privée », le fonds investira dans de la dette « unitranche » et dans de la dette « mezzanine ». La dette « unitranche » combine une tranche « senior » (bien garantie) et une tranche « mezzanine » (plus risquée).

Pour la partie « capital investissement », le fonds privilégiera le co-investissement et les transactions secondaires. La philosophie générale du « secondaire » est de racheter des participations dans des sociétés non cotées à des fonds ayant besoin, pour diverses raisons, de liquidité. La visibilité sur les investissements est meilleure et il est possible dans certaines situations de bénéficier d'une prime d'illiquidité.

Les sommes collectées par le FCPR Idinvest Private Value Europe 3 sont investies pour une durée prévisionnelle de huit ans. L'objectif de rendement s'élève à 7-8 % annuel (avant frais de gestion de votre contrat Gaipare).

Idinvest est le gérant du fonds Idinvest Private Value Europe 3. Ancienne filiale d'Allianz, la société a pris son indépendance après la crise financière de 2008 pour devenir l'un des acteurs majeurs du capital investissement en France. Elle vient d'intégrer le groupe Eurazeo coté en Bourse. Elle est spécialisée sur la technologie, la dette privée et le secondaire. Notre Cabinet a sélectionné les FCPI d'Idinvest depuis plusieurs années dans le cadre de nos offres « Tapa » et « réduction impôt sur le revenu ».

Quel est l'intérêt du fonds FCPR Idinvest Private Value Europe 3 ?

Normalement réservé aux investisseurs professionnels, le FCPR constitue une alternative aux unités de compte disponibles sur votre contrat. A ce titre, même s'il n'est pas coté quotidiennement sur un marché réglementé, la valorisation du fonds est sujette à des hausses comme à des baisses. La performance espérée est importante dans un contexte de taux bas mais des risques existent, tels que :

- des mauvais choix d'allocation d'Idinvest, toujours possibles malgré l'expérience de l'équipe de gestion,
- une récession économique qui rendrait plus difficile le remboursement (ou le refinancement) des dettes privées et la création de valeur des entreprises.

Si ces risques se matérialisaient, le taux de rendement espéré de 7 à 8 % pourrait ne pas être atteint.

Quels sont les premiers résultats ?

Le fonds a été lancé il y a dix-huit mois. Il a déjà réalisé les investissements suivants :

Investissements en dette :

	Acolad	Services de traduction
	Synext Group	Conception, fabrication et mise en service d'installations laitières fromagères
	Apixit	Services informatiques, intégration d'infrastructures informatiques de solutions de télécommunications
	Parella	Cabinet de conseil en immobilier d'entreprise
	EDH	Le groupe gère un réseau de 5 établissements d'enseignement supérieur en France
	Camusat	Installation et gestion de réseaux téléphoniques fixes et mobile
	Bee2Link	Agence de développement de logiciels spécialisés aux métiers distribution automobile
	Active Assurances	Courtier d'assurance en ligne
	Vulcain	Conseil en ingénierie
	Exterior Plus	Affichage publicitaire
	Amplitude Laser	Fabricant de lasers à usage scientifique, médical et industriel

Investissements en fonds propres :

17 Cap SPV	Transaction secondaire aux côtés de 17 Capital
Expereo International BV	Acquisition de 11 sociétés gérées par Lyceum Capital
Horizon Capital Fund 2018, LP	Co-investissement au côté de Apax France IX
Three Hills Capital Solutions II, SICAV	Transaction secondaire gérée par Three Hills Capital
Three Hills Capital Solutions I, SICAV	Transaction secondaire gérée par Three Hills Capital

Le fonds enregistre une performance nette de + 3,54 %¹ au 30 Septembre 2019 par rapport à sa date de lancement, avec plus de 60 % de ses capitaux investis. Allianz espère enregistrer une progression d'environ 4 % en 2019. Des résultats qui laissent espérer une montée en puissance en ligne avec les objectifs de la société de gestion.

Pourquoi investir au travers du contrat d'assurance-vie Gaipare ?

Le FCPR peut être souscrit en direct avec un statut fiscal intéressant puisque les plus-values ne sont assujetties qu'à une fiscalité très modérée (différentes modalités fiscales existent suivant la date de constitution et d'alimentation du contrat).

Si vous investissez au travers de votre contrat Gaipare, vous bénéficierez de l'enveloppe juridique et fiscale avantageuse du contrat d'assurance-vie. Par ailleurs, Allianz assure la liquidité de votre placement FCPR à tout moment pendant les cinq premières années. De la 5^{ème} à la 8^{ème} année, la liquidité est assurée par le fonds (en assurance-vie ou en direct). Le prix de sortie est calé sur la dernière valeur liquidative du fonds.

Comment souscrire ?

Pour les détenteurs d'un contrat Gaipare Multi-Supports (par exemple, Selectissimo ou Select F) :

Vous pouvez souscrire par nouveau versement ou par arbitrage de fonds existants (euros ou unités de compte). En tout état de cause le FCPR Idinvest Private Value Europe 3 ne doit pas dépasser 10 % du montant total de votre contrat Gaipare.

Pour les détenteurs d'un Livret Gaipare :

Vous pouvez accéder au FCPR en transformant votre contrat mono-support (1 seul fonds en euro) en un contrat multi-supports.

Pour ceux qui n'ont pas encore ouvert de contrat Gaipare

Contactez nos conseillers pour en savoir plus sur les avantages de ce contrat.

Pour plus d'informations :

- 📞 01.42.85.80.00
- ✉️ info@maubourg-patrimoine.fr